

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0055442

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6076

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

D.H.I.S.SI SALAH EDDINE

Date de naissance : 15/01/56

Adresse : LOT NAWRAS - DAR BOUATTA - Casab

Tél. : 0661 1834 66 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 23 JAN. 2023

Nom et prénom du malade : QUENDOULI AREINA Age: 66 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : RHUMATOLOGIQUE

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

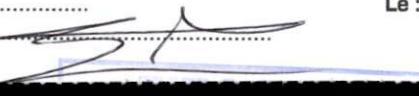
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



g

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des soins
23 JAN 2023			5000 Dhs	<p>Dr. Asmaa YACOUB RHUMATOLOGUE MÉDECINE FONCTIONNELLE NATUROPATHIE MICRONUTRITIONNISTE DU SPORT Angle Bd. Suleimassi (bd du Phare) et Av. de Nice. Residence Normandie 2, 2^{eme} étage, N° Casablanca Télé: 05 22 36 36 86 GSM: 06 02 37 80 50</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'OCÉAN Route d'Azemmouen 15 Casablanca Tél: 05 22 29 06 29 Fax: 05 22 29 06 29 Tél: 05 22 36 36 86 GSM: 06 02 37 80 50	23/1/23	56340

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				</td



Dr. Asmaa YACOUBI
الدكتورة أسماء يعقوبي

PHARMACIE LES JARDINS
DE L'OCEAN BAY Sari Au
Route d'Azemmour Km 15
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 29 08 29
R.C. 399369 - T.P. 32960411

Casablanca, le :

23 JAN. 2023

Dr. GUENDOULT Amina

① HONART FORTE

146,90x3

PPC : 146,90 DH

PPC : 146,90 DH

XXX819
EXP : 11/2024
146,90 DH

des repas

Σ 37 DH

37,00x2

② DUOXAL 500

140

PPV 215

PPV 215

per

20 jours

96340

28,80x4

③ Vitamine E forte

PPV 28 DH

PHARMACIE LES JARDINS
DE L'OCEAN BAY Sari Au
Route d'Azemmour Km 15
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 29 08 29
R.C. 399369 - T.P. 32960411

240 → 215 see midee

des repas →

89,00x2

Lot : F11/21
Duo : 11/24
PPC : 89 DH

Lot : F11/21
Duo : 11/24
PPC : 89 DH

④ MAXICORE

PRIX
81,70 DH

77,75x2

77,75 DH
Lot : 20122021C
Prix : 12-2024

⑤ TRIUMPHANT Goutte de

gel see de der

Dr. Asmaa YACOUBI
RHUMATOLOGIE
MEDICINE FONCTIONNELLE NATUROPATHIE
MICRONUTRITION (MEDECINE DU SPORT)
Angie Dr. Silemassi (bd du Phare) et Av. Je. Nice.
Residence Normandie 2, 2^{me} etage, N° 36 36 - GSM : 06 02 37 80 50
Tél : 05 22 36 36 36 - T.P. 32960411

see
see
see
see

see
see